

Comité départemental d'éducation pour la santé des Hautes-Alpes

Promouvoir la santé et renforcer le pouvoir d'agir

Synthèse du projet associatif 2024-2028



CoDES 05

Histoire et développement du comité départemental d'éducation pour la santé des Hautes-Alpes

Le CoDES 05 regroupe depuis 1990 des professionnels salariés ou des bénévoles issus de champs disciplinaires multiples (travailleurs sociaux, soignants, enseignants, éducateurs, gestionnaires de structures etc...). Principale association des Hautes-Alpes spécialisée en promotion de la santé, prévention, éducation pour la santé et éducation thérapeutique, le CoDES s'attache à développer une culture de santé publique parmi la population, les professionnels et les institutions.

Dans les années 1985, le Comité Régional d'Éducation pour la Santé intervenait dans le département pour des campagnes de prévention. Le CoDES 05 s'est constitué en association autonome le 29 janvier 1990. Depuis, l'activité a régulièrement progressé avec le soutien constant de l'Agence Régionale de Santé PACA et du Département des Hautes-Alpes. Le CoDES 05 s'appuie en 2023 sur 11 professionnels salariés.

Le CoDES 05 participe au réseau régional d'éducation pour la santé, lreps Paca, constitué par le comité régional d'éducation pour la santé Provence Alpes Côte d'Azur (Cres Paca) et les cinq autres comités départementaux d'éducation pour la santé (CoDES des Alpes de Haute Provence 04, Alpes Maritimes 06, Bouches du Rhône 13, Var 83 et Vaucluse 84). Il adhère au réseau des comités et instituts d'éducation pour la santé à travers la fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé, la Fnes, devenue Fédération Promotion Santé en 2024.

Missions



Mise en place de programmes de promotion de la santé



Mise à disposition de documentation



Relais de campagnes nationales de communication





Appuis et accompagnements méthodologiques



Participation à la définition des politiques publiques de santé



Offre de formation initiale et continue



Contribution à la concertation et coordination des acteurs de la promotion de la santé



Promotion de la santé, prévention, éducation

La promotion de la santé inclut la prévention, l'éducation pour la santé et l'éducation thérapeutique du patient et s'inscrit dans une démarche de santé publique.

Les interventions de proximité, dans les principaux lieux de vie, ont pour ambition de donner aux personnes concernées (habitants, élus, responsables d'établissements, membres d'associations, acteurs économiques, professionnels de différents secteurs...) un réel pouvoir d'agir sur le choix des actions à mener et leur mise en œuvre. La promotion de la santé a donc pour objet d'accroître les aptitudes individuelles en matière de santé, et vise également à faire évoluer le contexte politique, social, économique, environnemental, et les conditions de vie des personnes, dans un sens favorable à leur santé.

La prise de conscience des enjeux écologiques et en particulier de leur impact pour l'homme, montre les interactions fortes avec la santé des populations, qu'il s'agisse de l'impact du changement climatique sur la santé ou comment opérer les changements de comportements citoyens individuels et collectifs nécessaires.

Valeurs partagées et éthique

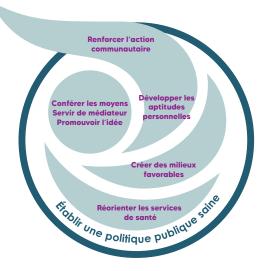
Le CoDES 05 partage avec les membres de la Fédération Promotion Santé les mêmes valeurs et finalités. Le CoDES 05 réaffirme les principes qui conduisent son action : Humanité, Respect, Solidarité, Humilité, Responsabilité, Equité, Ecoute, Ethique, Adaptabilité.

Le CoDES 05 facilite l'expression de la population sur sa santé et sa qualité de vie, sur les mesures prises pour assurer sa santé et son bien-être, sur les politiques locales ou institutionnelles de santé. Elle agit pour soutenir les populations et les groupes dans leur recherche d'une plus grande maîtrise de leur santé et de ses déterminants.

Le CoDES 05 veille:

à mettre en pratique au quotidien ses valeurs de respect, de tolérance et d'exigence professionnelle,

au fonctionnement démocratique de ses propres organisations (modes de gouvernance et de management partagés par le Conseil d'Administration et l'équipe du CoDES 05), ainsi qu'à une répartition équitable des services qu'elle offre, tout en contribuant à promouvoir la santé de ses propres salariés et administrateurs.



Environnement et population

Les Hautes-Alpes sont un territoire faiblement peuplé, avec 141 220 habitants en 2019, c'est le 4ème département le moins peuplé de France métropolitaine, composé de petites communes, souvent isolées et de 3 pôles urbains : un département rural de montagne avec un accroissement des risques naturels liés au changement climatique : éboulements, inondations, avalanches, sécheresse. Un tiers des ménages étaient déjà en situation de vulnérabilité énergétique en 2019 (2 fois plus que la moyenne nationale).

Les enjeux pour la prévention sont liés : à la mobilité pour l'accès aux équipements et ressources pour les soins et les services ; au travail précaire des travailleurs saisonniers en été et en hiver (tourisme, agriculture) ; à la qualité de l'eau de consommation, à l'exposition solaire forte et une présence de radon dans de nombreuses communes.

État de santé et actes de prévention

Dans les Hautes-Alpes, les cancers et les maladies de l'appareil circulatoire sont responsables de la moitié des décès, comme dans la région PACA.

Nous avons une surmortalité significative par rapport à la région pour les traumatismes (suicides, accidents de la vie courante et de la circulation), et une augmentation de la prévalence des maladies chroniques, comme dans la région. L'accès aux spécialistes n'est pas facile : près de 2 femmes sur 3 n'ont pas consulté de gynécologue depuis au moins 24 mois.

Des couvertures vaccinales plus élevées que dans la région, mais moins élevées qu'en France.

Enjeux pour la prévention

- Chez les jeunes, développer des programmes de renforcement des compétences psychosociales et axés sur la nutrition, l'activité physique, le tabac et l'alcool.
- Pour les séniors, améliorer l'espérance de vie en bonne santé, l'isolement social, la perte d'autonomie en général, les enjeux de santé liés au vieillissement de la population sont importants.
- Aller vers les personnes isolées, les personnes précaires. Développer la médiation en santé et sociale et lutter contre le renoncement aux soins des plus démunis.
- Agir sur les facteurs de risque des maladies chroniques : tabac, alcool, alimentation, activité physique...

Qualité, communication, responsabilité écologique

- La démarche d'amélioration continue de la qualité et de gestion des risques au CoDES 05 a pour objectif général d'améliorer les prestotions délivrées à l'ensemble de nos usagers afin de mieux les accompagner, les former et développer leur savoir-faire pour satisfaire les besoins de la population. Cette démarche est certifiée pour le domaine des actions de formations proposées par le CoDES 05, par le Référentiel National Qualité QUALIOPI, depuis le 10 décembre 2021.
- La communication est partagée par les administrateurs, la direction et les salariés. La communication du CoDES est ancrée sur des valeurs laïques et humanistes. Une bonne image du CoDES 05 est nécessaire pour assurer une communication efficace. La perception de l'association s'organise autour de sa notoriété, sa réputation, son identité (les activités de l'organisation, son histoire, ses collaborateurs), ses valeurs, sa personnalité, définie par ses actions, les prises de paroles de ses administrateurs et salariés.
- Le CoDES 05 est implanté dans l'environnement exceptionnel des Hautes-Alpes. La préservation de cet environnement constitue l'une des conditions de la pérennité de la qualité de vie et de la santé des habitants dans le département. Le CoDES 05 s'attache à développer en continu une démarche écoresponsable.

Orientations du projet associatif

Ces orientations sont issues des missions statutaires du CoDES, des priorités du programme régional de santé, schémas du département des Hautes-Alpes, des rapports nationaux, des apports de nos partenaires, et des propositions de l'équipe de salariés et des administrateurs du CoDES 05. Elles prennent également en compte les conclusions des ateliers du colloque d'Octobre 2022 « La santé publique de demain, dans les Hautes-Alpes », où il est apparu primordial de développer deux nouvelles orientations de travail pour le CoDES 05 :

- Renforcer les alliances avec les acteurs locaux et avec les collectivités, acteurs indispensables au développement de la promotion et de l'éducation pour la santé.
- Intégrer les enjeux environnementaux dans toutes les actions de santé publique : changement climatique et la préservation de la biodiversité.

Afin de répondre à ces enjeux, nous proposons, pour les cinq prochaines années, d'une part, de pérenniser et de renforcer les missions socles et orientations généralistes du CoDES 05, et d'autre part, de renforcer des orientations thématiques.

1. Développer une culture de la santé publique

Il s'agit ici de mobiliser les partenaires à une meilleure prise en compte des questions de santé communautaire et de démarches participatives, dans une logique de démocratie sanitaire. La concertation, la coopération et la coordination des acteurs sera renforcée, pour une meilleure prise en compte des problématiques de prévention, promotion de la santé, et de santé publique, et contribuer à structurer l'offre de prévention, comme un levier de performance de notre système de santé.

2. Renforcer la qualification des professionnels de santé publique

Développer la formation au service du territoire et de la santé des publics et usagers. Structurer, centraliser l'offre et gagner en visibilité. S'emparer du format numérique type MOOC. Promouvoir un continuum de formations et développer de nouvelles offres de formations en santé publique, incitatives, avec un rappel des obligations des employeurs et des droits des salariés.

3. Renforcer l'accès et les capacités d'analyse pour assurer une information fiable

Ne pas se limiter aux outils numériques, et rendre accessible par cartographie les facilitateurs existants (médiateurs numériques). Diffuser les sources d'information scientifiquement validées, actualisées, dans les structures concentrant la population d'un territoire comme les Maisons France services, les médiathèques...

4. Participer au développement de la recherche interventionnelle en promotion de la santé

Contribuer au transfert des connaissances issues de la recherche et de l'expertise expérientielle, en lien avec les universités, les organismes de recherche et tous les acteurs et décideurs locaux.

5. Contribuer à la transition écologique par l'éducation en santé-environnement.

La qualité de l'eau, les maladies vectorielles, les transports, l'activité physique, l'alimentation, sont les principaux axes retenus. Travailler avec les collectivités locales et les entreprises sur les questions de mobilité et sur l'alimentation (restauration collective); Appliquer une approche dite de « One Health » (une seule santé), visant à développer les collaborations interdisciplinaires entre la santé humaine, animale et environnementale.

6. Maintenir la force des programmes de santé et de bien être rattachés à l'alimentation sur le plan individuel et collectif, par continuum de territoire.

Quelque soit l'âge ou la thématique concernée, les enjeux sont de permettre que chaque enfant puisse bénéficier dans un continuum de santé et de bien-être, de facteurs de protection, d'éducation à la santé, de surveillance pédiatrique, de prise en charge médico-sociale, médicale spécialisée ou complexe. L'alimentation est un déterminant majeur de la santé, inscrit dans plusieurs plans gouvernementaux notamment le PNNS, PNA, et PNAN.

7. Poursuivre le plus largement possible auprès des jeunes les programmes d'hygiène de vie : santé buccodentaire, prévention des addictions.

L'hygiène de vie, notamment la santé bucco-dentaire, le développement de compétences psychosociales, la prévention des addictions et l'usage des écrans font l'objet de nombreuses demandes des établissements scolaires chaque année.

8. Promouvoir la santé mentale des populations.

Priorité ministérielle, la santé mentale fait l'objet d'un Projet territorial, animé localement par un comité stratégique dont le CoDES 05 est partie prenante. Un des objectifs généraux du PTSM 05 est de promouvoir la santé mentale dès le plus jeune âge.

9. Renforcer les interventions et dispositifs pour les personnes vulnérables

Déployer la médiation en santé et contribuer à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé en favorisant le retour vers le droit commun, encourager « l'aller-vers », et le « ramener vers » : accompagner les populations en situation de vulnérabilité (illettrisme, illectronisme...), sur le département des Hautes Alpes, vers le système de prévention et de soins, et faciliter leur intégration dans le parcours de santé

10. Accompagner les entreprises pour développer des programmes de prévention, de qualité de vie et santé au travail pour les employés.

Le CoDES 05 souhaite développer d'avantage de programmes de santé au travail, avec les employeurs, les futurs employés, apprentis, employés... La problématique spécifique des saisonniers fait déjà l'objet d'interventions par le CoDES 05, en partenariat avec la Mutualité Française.

Feuille de route et priorités du CoDES

Une feuille de route, balisée par des priorités et principes d'action, est proposée jusqu'à 2028 :



Renforcer et préserver l'identité du CoDES, de ses valeurs, missions, activités, auprès des partenaires opérationnels, et partenaires financeurs. Développer l'image et la perception extérieure du CoDES.



Développer des actions de prévention, promotion de la santé, sous le prisme d'un « parcours de prévention de la personne », de la petite enfance au grand âge.



Poursuivre notre offre d'intervention de proximité, en respectant des principes d'équité - adaptabilité, réactivité, accessibilité.



Être positionnés comme référents et experts sur le champ des compétences psychosociales, au regard des directives nationales actuelles et à venir, auprès de l'Education Nationale, notamment.



Poursuivre la professionnalisation de l'équipe du CoDES, avec un accroissement des possibilités de formation de ses salariés.

